

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 14 octobre 2021

Sous la présidence de M. Daniel Guiraud, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Guiraud, Mme Azoug, Mme Youssouf, Mme Dellac, M. Blanchet, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Chabani, Mme Lagarde

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Troussel donnant pouvoir à M. Guiraud
Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi
M. Bedreddine donnant pouvoir à Mme Lecroq
M. Constant donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum
Mme Thibault donnant pouvoir à M. Molossi
M. Martin S. donnant pouvoir à Mme Lagarde

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Bouamrane, Mme Ségura



Délibération n° 15-01 du 14 octobre 2021

ÉDITION 2021 DE FEMMES DU MONDE EN SEINE-SAINT-DENIS ET FORMATION DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES – ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil général n°97-VI-02 du 24 juin 1997, relative à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de coopération décentralisée et de paix,

Vu la délibération du conseil général n°99-XII-14 du 15 décembre 1998, relative à l'approbation du protocole de coopération décentralisée avec les villes palestiniennes de Jénine, Qalqilya et Tulkarem,

Vu la délibération du conseil départemental n°2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu le protocole de coopération décentralisée avec la province de Hai Duong (Vietnam),

Vu le protocole de coopération décentralisée avec l'Association des Maires de Ngazidja et le Gouvernorat,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- DÉCIDE d'accueillir une délégation de trois personnes de la province de Hai Duong (Vietnam) de quatre personnes de Ngazidja (Union des Comores) et de trois personnes de Djénine (Palestine) lors de l'édition 2021 « Femmes du Monde en Seine-Saint-Denis » et du séminaire de formation de l'Observatoire des violences faites aux femmes du 22 au 30 novembre 2021 ;



- PREND en charge les frais inhérents à l'accueil de ces trois délégations.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.